

## Charte constitutive de la plateforme d'observation sociale et médico-sociale des Pays de la Loire

### Préambule

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ont initié les plateformes régionales d'observation sociale, initiées au début des années 2000. Ces plateformes ont pour principale mission de coordonner les données issues d'observations et d'en partager les résultats.

Dans les Pays de la Loire, la forte implication des acteurs locaux en matière d'observation sociale (à travers le dynamisme régional des ce descom - plateforme territorialité, structures « handicap-jeunes professionnels », animation du groupe de travail du DREI sur les indicateurs sociaux, évaluation du guide des indicateurs handicap-jeunes professionnels, ANRS), travaux conduits en matière d'observation sociale des territoires.

La croissance continue des budgets sociaux, et le développement des systèmes d'information ont fait en effet les conditions à se doter des moyens techniques et humains nécessaires pour faire face aux nombreuses demandes statistiques auxquelles elles doivent répondre, aussi bien en termes d'état des lieux que d'aide à la décision et prévisionnels. Le développement des compétences dans ce domaine exige aussi l'engagement des partenaires, pour des champs d'observation, et des réseaux à de nombreux acteurs.

L'ensemble de ces initiatives requiert par ailleurs des préoccupations plus globales, et qui impliquent également d'accroître les données administratives, comme ce qui est mentionné sous le terme d'« open data ».